

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 10 septembre 2012 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Micheline Descheneaux et messieurs les conseillers *Sylvain Traversy*, *Marcel Lavoie* et *Jean-Luc Vallières*, sous la présidence de monsieur *André Descôteaux*, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Guylaine Courchesne, adjointe administrative, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

SONT ABSENTES:

Les conseillères Jeannine Descôteaux et Mélanie Fontaine sont absentes de cette séance régulière.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-09-214

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 août 2012 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus ;
07. Achat de photocopieur – Acceptation de la soumission reçue ;
08. Formation FQM –Conférence web sur le patrimoine religieux ;
09. Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;
10. Avis de motion – Règlement concernant l'abolition du chemin désaffecté, rang St-Jacques (route 226) ;
11. Refinancement des règlements d'emprunts 010-2003 et 010-2003-2 – Prise en considération des soumissions reçues ;
12. Refinancement des règlements d'emprunt 010-2003 et 010-2003-2 – Modalité de paiement ;
13. Entente intermunicipale MRC et Municipalité de Pierreville – Entente de sauvegarde de fichiers pour les municipalités dont les bâtiments sont reliés au réseau de fibre optique ;
14. Entente remplaçant l'entente relative à la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François ;
15. Carrières et sablières – Utilisation des sommes perçues annuellement ;
16. Assainissement des eaux usées – Achat d'une pompe submersible ;
17. Office municipal d'habitation de Pierreville – Budget révisé 2012 et quote-part au déficit 2012 ;
18. Maison des jeunes du Bas St-François – Demande d'aide financière ;
19. Journal l'Annonceur – Espace publicitaire pour l'édition du Bas St-François en Affaires ;
20. Moisson Mauricie / Centre-du-Québec – Demande de contribution financière ;
21. Terrasse Bistro St-Thomas – Décision des conseillers ;
22. Permis de construction ;
23. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 août 2012 ;
24. Varia ;
 - a) Fauchage des abords des routes
25. Documents déposés ;
26. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
27. Période de questions ;
28. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du 20 août 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 20 août 2012, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2012-09-215

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 20 août 2012 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 7 septembre 2012 ;

2012-09-216

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Lyne Bertrand, adjointe aux finances*, pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2012.

Lyne Bertrand,
Adjointe aux finances

Déboursés directs

1	3149	Financière Banque nationale - Intérêt sur emprunt Règl A-002-2001 (assainissement)	21 709.40 \$
2	3150	Pierre Pépin, arpenteur - Plan de propriété lot P-902	689.85 \$
3	3151	Lyne Bertrand/petite caisse - Remboursement pour dépôt chandail de soccer	1 160.00 \$
4	3152	Loisirs de Yamaska - Inscription 5 équipes tournoi soccer	250.00 \$
5	3153	Fédération Québécoise des municipalités - Inscription au colloque (1 personne) - R.2012-07-179	689.85 \$
6	3154	Claire Laforce In Trust - Ajustement TVQ achat parcelle terrain P-902 - R.2012-08-208	1 595.00 \$
7	3155	Claire Laforce In Trust - Remb. partiel taxes municipales achat parcelle terrain P-902 - R.2012-08-208	1 791.74 \$
8	3192	ADMQ-Zone Centre-du-Québec/07 - Inscription colloque - R.2012-08-210	100.00 \$
9	3193	L'annonceur - Annonce pour 10e anniversaire du journal - R.2012-08-212	229.95 \$
10	3194	Proulx Jean-Christophe - CD photos mun pour 30e MRC - R.2012-08-211	100.00 \$
11	3195	Traversy Sylvain - Certificats cadeau & divers pour fête fin saison soccer	452.13 \$
Sous-total des factures déjà payées			28 767.92 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Micheline C. Laforce -	- \$
2		Michèle Latraverse -	- \$
3		Guylaine Courchesne - Déplacement de Août	26.55 \$
4		Isabelle Tougas - Déplacement de Août	3.16 \$
5		Lyne Bertrand -	- \$
6		Guy Descheneaux - Cellulaire 1/2 Juillet et Août	90.00 \$
7		Sylvain Bardier - Déplacement de Août, cellulaire 1/2 Juillet et Août	87.15 \$
8		Richard Fontaine - Cellulaire 1/2 Juillet et Août	75.00 \$
9		Éric Traversy - Carte d'appel	57.49 \$
Sous-total des factures déjà payées			339.35 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Août	1 504.78 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame Août	63.18 \$
3		Hydro-Québec - Août	6 175.35 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. Août	7 236.62 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. Août	2 893.16 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque Août	18.34 \$
7		TéluS Mobilité - Août	290.84 \$

8	Visa Desjardins - Livres et frais de déplacement	105.83 \$
Sous-total des factures déjà payées		18 288.10 \$

Fournisseurs

		- \$	
1	3196	Beauchemin Julie - Pièces réparation égout ND	94.07 \$
2	3197	Béton Central - Béton pour bancs et tables à pique-nique	444.27 \$
3	3198	Champagne Jean-Paul - Location entrepôt septembre	250.00 \$
4	3199	Chevaliers de Colomb - 2e et dernier vers fête nationale	500.00 \$
5	3200	Claire Laforce, notaire - Frais acte de vente terrain Roger Letendre	4 429.56 \$
6	3201	Descoteaux André - Déplacements d'août	121.50 \$
7	3202	Descheneaux Francis - Entraîneur de soccer	235.00 \$
8	3203	Desmarais Jérémy - Entraîneur de soccer	345.00 \$
9	3204	Desmarais protection électronique - Réparer caméra de surveillance #4	315.32 \$
10	3205	Dépanneur Pierreville - Essence & huile	379.05 \$
11	3206	Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel	347.21 \$
12	3207	Échelle C.E. Thibault - Tôle pour panneau du pont	45.99 \$
13	3208	Emco - Pièces d'aqueduc	2 615.66 \$
14	3209	Équipements Raydan - Pièces	94.73 \$
15	3210	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation	33.00 \$
16	3211	Garage Pierre Dufresne - Vidange d'huile Ford Ranger et pompe eau usée	247.61 \$
17	3212	Gauthier Maxime - Entraîneur de soccer	330.00 \$
18	3213	Groupe Info Plus - Technicien pour problème d'affichage avec site des caméras	34.49 \$
19	3214	Le groupe sports-inter plus - 36 cannettes de peinture blanche pour terrain soccer	279.39 \$
20	3215	GVL - Location autobus 1 voyage pour le camp de jour	201.21 \$
21	3216	Jacques Philippe - Entraîneur de soccer	330.00 \$
22	3217	Jean-Paul Blanchard et fils - Service de conteneur 2012-06 à 2012-09	639.52 \$
23	3218	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	993.39 \$
24	3219	Lachapelle Danick - Entraîneur de soccer	360.00 \$
25	3220	Les compteurs Lecomte - Achat de 12 compteurs	1 443.86 \$
26	3221	Les entreprises d'électricité - Sentinelle chalet des loisirs et alimentation électrique rte Navigateurs	1 861.27 \$
27	3222	Les éditions Juridiques FD - 100 permis réparation	113.48 \$
28	3223	Lévis Frédéric - Entraîneur de soccer	360.00 \$
29	3224	Martech - Panneaux signalisation, manchons & poteaux	1 604.84 \$
30	3225	Matériaux et surplus Lefebvre - Aluminium pour panneau du pont	41.39 \$
31	3226	Mégaburo - Fournitures de bureau & lecture compteur	479.24 \$
32	3227	Normand Bardier - Transport pierre pour aménagement terrain vidange de roulottes	453.19 \$
33	3228	Office de tourisme - Borne d'information rte des Navigateurs	8 327.64 \$
34	3229	OMHP - Quote-part 2012	12 677.00 \$
35	3230/31	Patrick Morin - Fournitures diverses	1 303.67 \$
36	3232	Précourt Nicolas - 2e versement tonte de pelouse	3 067.00 \$
37	3233	Prodec équipements sanitaires - Fourniture d'entretien	401.26 \$
38	3234	Régie I.A.E.P. du Bas St-Francois - Eau du 07-08-2012 au 04-09-2012	15 499.79 \$
39	3235	RIGID de Bécancour-Nicolet-Yamaska - 9e quote-part	5 703.75 \$
40	3236	RIGID du Bas St-Francois - 9e quote-part	7 660.00 \$
41	3237	Réseau biblio CQLM - Réparation volume	45.49 \$
42	3238	RTL excavation - Pelle et transport pierre fuite ch Traversy & quai ND	1 245.40 \$
43	3239	Rouillard & frères inc - Fournitures	63.42 \$
44	3240	SSQ - Fond de retraite remise de août 2012	2 528.52 \$
45	3241	St-Pierre Martin - Réparation but de soccer	30.00 \$
46	3242	Traversy Stéphane - 2e et dernier vers tonte pelouse terrain soccer - R.2012-06-146	1 250.00 \$
47	3243	Tremblay Alexandre - Entraîneur de soccer	120.00 \$
48	3244	Samson Bélair/Deloitte & Touche - 2e partie rapport financier & travaux spéciaux	6 582.32 \$
Sous-total des factures à payer		86 528.50 \$	

Total des factures du mois	133 923.87 \$
-----------------------------------	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de question débute à 20h03 et se termine à 20h04.

06. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Conformément aux dispositions de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chacun des membres présents dépose séance tenante leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

07. ACHAT DE PHOTOCOPIEUR – Acceptation de la soumission reçue

CONSIDÉRANT qu'il nous soit impossible de trouver certaines pièces pour la réparation de notre photocopieur ;

CONSIDÉRANT que celui-ci est très sollicité par l'impression de notre journal municipal;

2012-09-217

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la soumission de *MÉGABURO* de Drummondville au coût de 8 275.69\$ (taxes en sus) pour le photocopieur Canon Image Runner 7086.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Projet divers – Autres » 03 310 00 006

08. FORMATION FQM - Conférence web sur le patrimoine religieux

CONSIDÉRANT que nous sommes à donner un nouvel usage à notre église ;

CONSIDÉRANT que nous devons prendre connaissance et examiner toutes les idées reçues, incluant la bibliothèque ;

2012-09-218

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'inscription à la conférence web « Le patrimoine religieux » par la Fédération Québécoise des Municipalités, tenue le 19 septembre prochain au coût de 85\$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès, formation, déplacement » 02 130 00 310

09. AVIS DE MOTION – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

2012-09-219

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Luc Vallières* à l'effet qu'un règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, visant à renforcer l'éthique dans le milieu municipal et à préciser les valeurs et les règles de conduite qui doivent gouverner les employés municipaux de Pierreville, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

10. AVIS DE MOTION – Règlement concernant l'abolition du chemin désaffecté, rang St-Jacques (route 226)

2012-09-220

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Marcel Lavoie* à l'effet qu'un règlement prévoyant l'abolition du chemin désaffecté, soit l'ancienne route du rang St-Jacques (route 226), sur toute sa longueur soit du lot 886 à partir du rang Haut-de-la-rivière au lot 578 inclusivement jusqu'à la route de la Grande Ligne sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil. Cette résolution remplace la résolution 2012-08-201, adoptée le 20 août 2012.

11. REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS 010-2003 ET 010-2003-2 – Prise en considération des soumissions reçues

2012-09-221

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville accepte l'offre qui lui est faite de *FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE Inc.* pour son emprunt du 18 septembre 2012 au montant de 181 800\$ par billet en vertu des règlements d'emprunt 010-2003 et 10-2003-2, au prix de 98,58100 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

32 800\$	1.85%	18 septembre 2013
33 900\$	2.10%	18 septembre 2014
35 000\$	2.35%	18 septembre 2015
36 200\$	2.50%	18 septembre 2016
43 900\$	2.85%	18 septembre 2017

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

12. REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 010-2003 et 010-2003-2 – Modalité de paiement

CONSIDÉRANT que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Pierreville souhaite emprunter par billet un montant de 181 800\$;

<i>Règlement 010-2003</i>	176 500\$
<i>Règlement 010-2003-2</i>	5 300\$

CONSIDÉRANT qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-09-222

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QU'un emprunt par billet au montant de 181 800\$ prévu aux règlements d'emprunt 010-2003 et 010-2003-2 soit réalisé ;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière ou en son absence, l'adjointe administrative ;

QUE les billets soient datés du 18 septembre 2012 ;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement ;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2013	32 800\$	2014	33 900\$
2015	35 000\$	2016	36 200\$
2017	37 300\$ (à payer en 2017)	2017	6 600\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Pierreville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 18 septembre 2012), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements 010-2003 et 010-2003-2, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

13. ENTENTE INTERMUNICIPALE MRC ET MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE – Entente de sauvegarde de fichiers pour les municipalités dont les bâtiments sont reliés au réseau de fibre optique

CONSIDÉRANT que la MRC est propriétaire d'un équipement permettant la sauvegarde (back up) à distance des bases de données et fichiers informatiques, ci-après appelé « l'équipement » ;

CONSIDÉRANT que cet équipement est suffisamment performant pour permettre également la sauvegarde des bases de données et fichiers informatiques des municipalités ;

CONSIDÉRANT que la MRC est prête à mettre cet équipement disponible pour utilisation par les municipalités dont les bâtiments sont reliés à son réseau de fibres optiques ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de consigner les droits et obligations des parties à cet égard ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-09-223

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale ou en son absence, l'adjointe administrative à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville l'entente de sauvegarde de fichiers entre la MRC et notre municipalité.

14. ENTENTE REMPLAÇANT L'ENTENTE RELATIVE À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT que la Régie recommande d'approuver l'entente présentée aux conseillers de la Régie, lors de la séance extraordinaire du 21 août 2012 ;

EN CONSÉQUENCE,

2012-09-224

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale ou en son absence l'adjointe administrative à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville l'entente remplaçant l'entente relative à la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François.

15. CARRIÈRES ET SABLIERES – Utilisation des sommes perçues annuellement

CONSIDÉRANT qu'un fond réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques a été établi et géré par la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 2008-05 et abrogé par le règlement numéro 2011-02 a été adopté à la MRC pour en établir les critères de fonctionnement;

2012-09-225

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de confirmer que les sommes perçues des carrières et sablières provenant du fonds régional pour notre municipalité seront affectées à l'entretien des voies publiques de la municipalité de Pierreville.

16. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – Achat d'une pompe submersible

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à la vidange de l'étang numéro 1, à l'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que les boues recueillies doivent décanter dans des bassins pour en extirper l'eau;

CONSIDÉRANT que cette eau doit être retournée dans nos bassins;

2012-09-226

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire l'achat d'une pompe submersible industrielle de modèle Ready (8) avec ses accessoires pour un montant total de \pm 1 234\$ (taxes en sus) chez *POMPES INDUSTRIELLES LAURIER Inc.*, afin de vidanger les réservoirs de décantation.

17. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Budget révisé 2012 et quote-part au déficit 2012

CONSIDÉRANT la résolution 2011-12-334 qui approuvait le budget 2012 de l'Office municipal d'habitation de Pierreville, avec une quote-part de 10% pour notre municipalité de 11 477\$;

CONSIDÉRANT le budget révisé 2012 reçu le 4 septembre dernier, ajoutant une prime de disponibilité pour les directeurs à temps partiel au montant de 1 200\$;

2012-09-227

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision du budget 2012 de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville, au montant de 126 770\$, représentant une quote-part de 10% pour notre municipalité de 12 677\$.

18. MAISON DES JEUNES DU BAS ST-FRANÇOIS – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée en date du 21 août 2012 par la Maison des jeunes du Bas St-François ;

CONSIDÉRANT que l'objectif premier de cet organisme est d'impliquer les jeunes dans leur communauté ;

2012-09-228

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder un déboursé de 5 000\$ en guise d'aide financière à l'organisme la Maison des Jeunes du Bas St-François.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes Divers » 02 701 90 996

19. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour l'édition du Bas St-François en Affaires

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L'Annonceur dans le cadre du Bas St-François en Affaires ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une bonne occasion d'encourager l'achat local ;

2012-09-229

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

Appuyée par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire, grandeur carte d'affaires au coût de 65\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial Bas St-François en Affaires.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Publication d'avis » 02 130 00 341

20. MOISSON MAURICIE / CENTRE DU QUÉBEC – Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT que chaque mois, Moisson Mauricie / Centre du Québec soutien au-delà de 12 600 personnes ;

CONSIDÉRANT que de ce nombre, 33% sont des enfants ;

2012-09-230

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 125\$ à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention Organismes-Divers » 02 701 90 990

21. TERRASSE BISTRO ST-THOMAS – Décision des conseillers

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du Bistro St-Thomas d'implanter une terrasse sur le trottoir en face de son commerce, sur la rue Georges ;

CONSIDÉRANT que nous devons nous positionner sur ce sujet ;

2012-09-231

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

D'ENCLANCHER la démarche pour lui permettre l'implantation d'une terrasse sur le trottoir en face du 7, rue Georges;

QUE cette décision lui soit envoyée par courrier postal ;

N'ayant pas de second, cette résolution est donc REJETÉE MAJORITAIREMENT.

22. RÈGLEMENT 116-2012 – Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Pierreville - Projet

ATTENDU que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci ;

ATTENDU que le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit l'adopter par règlement au plus tard le 2 décembre 2012 ;

ATTENDU que le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Pierreville ;

ATTENDU que les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées ;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Jean-Luc Vallières lors de la séance du conseil tenue le 10 septembre 2012;

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

2012-09-231A

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières* et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement suivant soit adopté.

23. PERMIS DE CONSTRUCTION

01. Normand Janelle, 32, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
02. Mario Janelle, 34, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
03. Raymond Traversy, 13, rue Ally.....Rénovation résidentielle
04. Henri-Paul Hamel, 385, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle
05. Réjean Bibeau, 112, rang de l'Île.....Changement d'usage
06. Jean Gagnon, 15, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
07. Sébastien Beausoleil, 97, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
08. Félicien Poirier, 24, rue Poirier.....Rénovation résidentielle
09. Hélène Trial-Martel, 134, rue Georges.....Rénovation résidentielle
10. Roger Letendre, 90-96, rue Tremblay.....Rénovation résidentielle
11. Rachel Noel, 200, rang chenel-Tardif.....Bâtiment accessoires
12. Olivier Noel, 374, rang chenel-Tardif.....Rénovation résidentielle
13. Rolland Laforce, 35, rue Trahan.....Rénovation résidentielle
14. François Gariépy, 76, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle
15. SHQ Immobilière, 196-204, rue Mgr-Courchesne.....Rénovation résidentielle
16. SHQ Immobilière, 206-214, rue Mgr-Courchesne.....Rénovation résidentielle
17. SHQ Immobilière, 195-203, rue Mgr-Courchesne.....Rénovation résidentielle
18. SHQ Immobilière, 205-213, rue Mgr-Courchesne.....Rénovation résidentielle
19. CSSS Nicolet-Yamaska, 50, rue Lt-Gouv-Paul-Comtois.....Rénovation commerciale
20. Nathalie Traversy, 15, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle
21. Raymonde Fréchette, 24, rue Laperrière.....Rénovation résidentielle
22. Gaétan Beaulac, 54, rang Ste-Anne.....Installation septique
23. Richard Bourgoin, 39, rang Petit-Bois.....Installation septique
24. Daniel Poirier, 14, Place Pierre-Hertel.....Rénovation résidentielle
25. Rolande Bibeau, 79, rue Georges.....Rénovation résidentielle
26. Jean-François Descheneaux, 228A, rang de l'Île.....Démolition d'une construction
27. Alain Piché, 272, rang chenel-Tardif.....Démolition d'une construction
28. Yvan Ally, 97, rue Alice.....Bâtiment accessoires
29. Manon Leblanc, 32, route Marie-Victorin.....Installation piscine
30. Jacques Guay, 8, rang St-Louis.....Rénovation résidentielle
31. Nathalie Duperron, 61, rang Petit-Bois.....Installation septique
32. Christiane Lussier, 213, rang chenel-Tardif.....Rénovation résidentielle
33. René Courchesne, 4, rang St-Louis.....Agrandissement résidentiel
34. Gilles Dufresne, 695, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle

24. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES au 31 août 2012

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 août 2012 de la municipalité de Pierreville.

25. VARIA

a) FAUCHAGE DES ABORDS DES ROUTES

CONSIDÉRANT que le fauchage doit être fait, à l'occurrence de deux (2) fois par année, à savoir :

Fraîchement fauché pour la St-Jean-Baptiste - 24 juin
Fraîchement fauché pour la fin de semaine de la Fête du Travail - 1^{er} septembre

CONSIDÉRANT que la deuxième (2^{ème}) coupe n'est pas encore débutée en date d'aujourd'hui, le 10 septembre 2012 ;

2012-09-232

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

D'AVISER la compagnie 9253-4015 Québec Inc., de ne pas faire la deuxième (2^{ème}) coupe étant donné la saison estivale avancée ;

DE l'informer que, en 2013, si la même situation se présente, nous devons mettre fin à son contrat.

Pour cette résolution : *Marcel Lavoie (proposeur)*
Micheline Descheneaux (seconneur)
Sylvain Traversy

Contre cette résolution : *Jean-Luc Vallières*

Cette résolution est donc ADOPTÉE MAJORITAIREMENT.

26. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 01. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)** – Mini Scribe de septembre ;
- 02. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)**- Confirmation de réception et ouverture du dossier 403285 ;
- 03. HYDRO QUÉBEC** – Accessibilité au compteur ;
- 04. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC** – Avis de dépôt au cadastre, dossier 1005347 ;
- 05. NOTAIRE, CLAIRE LAFORCE** – Contrat notarié avec Monsieur Roger Letendre

27. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Madame Micheline Descheneaux et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté durant le mois.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de question débute à 20H45 et se termine à 20H54.

29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-09-233

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée 20h54.

André Descôteaux, maire

Guylaine Courchesne, adjointe administrative